

CQP Responsable d'équipe - production de boissons

RNCP9416 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	221u
Code(s) ROME	H2504
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3247 — Activités de production des eaux embouteillées et boissons rafraîchissantes sans alcool et de bière
Date d'enregistrement	22/01/2010
Date d'échéance	22/01/2015

Certificateur(s)

Branche professionnelle des activités de production d'eaux embouteillées, boissons rafraîchissantes sans alcool et bières

<http://www.cpnef.info>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le responsable de production occupe le premier échelon hiérarchique de l'encadrement de proximité des équipes de production. La fonction de responsable d'équipe de production est de coordonner, réguler et animer l'activité d'une équipe en anticipant et en portant une attention toute particulière au suivi des actions correctives.

Les grandes activités sont au nombre de 5 :

- Management des équipes
- Organisation et planification de l'activité
- Supervision des activités de production
- Impulsion et participation à la démarche qualité
- Relais des informations

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées sont :

- Produire : vérifier la conformité des actions et des produits; prendre des décisions appropriées à partir d'informations diverses; appliquer les méthodologies de résolution de problèmes; effectuer des opérations de dépannage et/ou solliciter à bon escient l'aide de la maintenance
- Gérer : élaborer un planning d'affectation du personnel; transposer un planning de production en planning d'affectation en tenant compte des compétences; quantifier les besoins nécessaires aux productions avec une vision quotidienne
- Respecter et faire respecter les règles d'hygiène, sécurité et qualité : réaliser ou faire réaliser les autocontrôles; expliquer aux opérateurs le contenu et l'importance des procédures
- Animer : assurer une animation auprès d'opérateurs; réguler le travail d'une équipe (informer, expliquer); rendre compte auprès de son responsable hiérarchique; réaliser des synthèses orales et écrites auprès des fonctionnels; gérer de l'information et l'analyser; appréhender le langage (technique) et mettre à disposition des informations dans un langage adapté (technique).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Industries agro-alimentaires

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable d'équipe de production

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 806 €
Familles professionnelles (FAP)	E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie · tension 5/5 (Très élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 703
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de deux instances : • deux professionnels évaluateurs par session de VAE, désignés par la CPNEF, assurent l'évaluation finale sur dossier et entretien

un jury national composé de 4 personnes, dont 75% sont des professionnels (un représentant employeur, un représentant salarié et un expert) et 25% membre de l'OCPA, formule un avis d'attribution au vu de l'avis des professionnels évaluateurs

Base légale

Date de décision	22/01/2010
Durée de l'enregistrement	5 ans

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP28789

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9416/>